

- LES PRINCIPAUX TRAVAUX**
- | | |
|-------------------------------------|--|
| 1 Un nouveau schéma de voies | 6 Un bâtiment des voyageurs réagencé |
| 2 Une dalle pour couvrir les voies | 7 Une nouvelle cabine de signalisation |
| 3 Un caisson de protection phonique | 8 Renouvellement de la passerelle d'Herbatte |
| 4 De nouveaux quais d'embarquement | 9 Construction d'un pont-tube |
| 5 Un couloir sous voies rénové | 10 Des facilités de parking |

Calendrier des travaux

phase 1 (déjà réalisée)

pose et couverture des 4 nouvelles voies 8 à 11
création des quais et accès correspondants

phase 2 (mi 97 - fin 99)

- 2A couverture et renouvellement des voies 4 à 7 ainsi que des quais correspondants
2B couverture et renouvellement des voies 1 à 3 ainsi que des quais correspondants

phase 3 (début 2000 - fin 2002)

construction du pont-tube et aménagement des voies côté passerelle d'Herbatte
renouvellement de la passerelle d'Herbatte

phase 4 (2002 - 2003)

achèvement des travaux de voie côté Bruxelles
isolation acoustique des voies marchandises 1 et 2

phase 5

aménagement des infrastructures d'accueil sur la dalle

Ed. resp.: SNCB - L. Gillieaux - 85 rue de France - 1060 Bruxelles - mai 97
Photos: D. Moïnil + L. Goossenaerts



Information aux voyageurs



Travaux en gare de Namur

Depuis plusieurs années, la gare de Namur fait l'objet de travaux de modernisation. La SNCB y poursuit d'importants investissements qui lui permettront à la fois de renouveler son infrastructure ferroviaire et d'améliorer considérablement le confort de ses voyageurs.

Parmi les travaux les plus spectaculaires figure la construction d'une vaste dalle de béton destinée à relier les deux côtés de la gare et à en abriter les futures installations d'accueil.

Le chantier, qui avait nécessité la mise hors service momentanée des voies 8 à 11, va bientôt se déplacer vers les voies 4 à 7: une situation qui, au-delà des changements qu'elle apportera dans les habitudes de certains voyageurs, ne devrait cependant entraîner aucune perturbation sérieuse dans le trafic des trains...

Les travaux d'aménagement de la gare de Namur sont réalisés dans le cadre du plan STAR 21.

Des changements en vue...

Entièrement renouvelées et coiffées de leur structure en béton, les voies 8 à 11 seront remises en service à partir du 1er juin, date d'entrée en vigueur des nouveaux horaires de la SNCB.

Cette date marquera simultanément le démarrage d'une nouvelle phase de travaux portant cette fois sur le renouvellement et la couverture des voies 4 à 7, ainsi que sur le remplacement des quais et des accès correspondants.

La fermeture au public de cette partie de la gare ainsi que la réouverture des voies 8 à 11 auront certaines répercussions sur le fonctionnement de la gare ainsi que sur le cheminement des voyageurs.

Nouvelle affectation des voies au 1er juin 97:

Les travaux nécessiteront une nouvelle répartition du trafic en gare de Namur. Les principaux changements prévus au niveau de l'affectation des voies sont repris dans le tableau ci-dessous. En raison de certaines contraintes d'exploitation, il n'est toutefois pas exclu que des modifications ponctuelles soient apportées par rapport à cette situation de base.

Voie 1 : IC Dinant - Gand

Voie 2 : IC Luxembourg - Bruxelles + IC Gand - Dinant

Voie 3 : IC Bruxelles - Luxembourg + IR Liège - Charleroi

Voies 4 à 7 : hors service

Voie 8 : IC Liège - Mouscron (deux sens) + IR Charleroi - Liège

Voies 9 et 10 : principalement les trains de pointe de et vers Bruxelles

Voies 11 : trains L Ottignies - Namur et Liège - Namur (deux sens)

Voies latérales A et B : trains L Namur - Charleroi (deux sens) *

Voies latérales C et D : trains L Namur - Ciney - Arlon (deux sens)

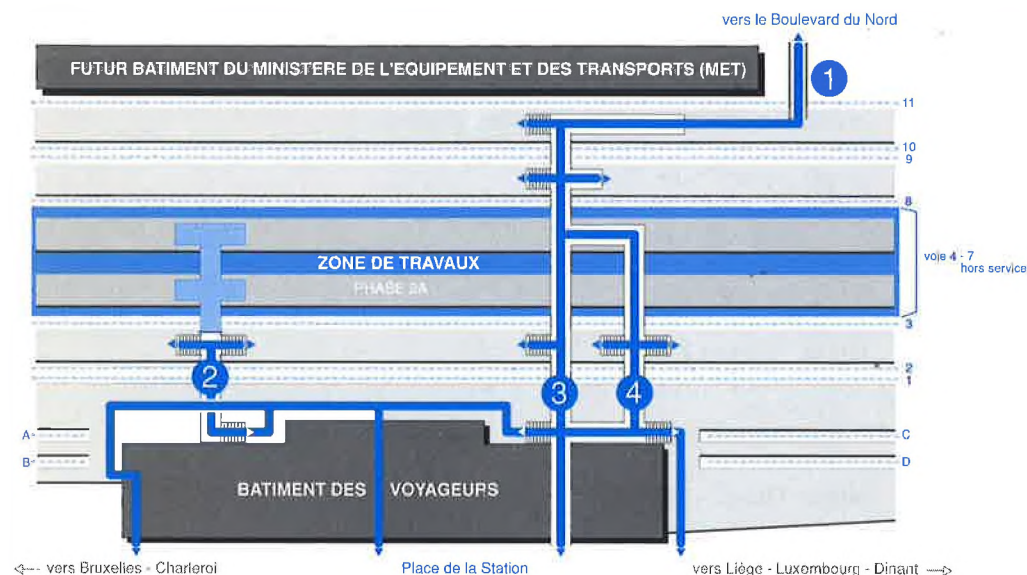
* Du 1er au 10 juin 97, ces trains L seront reçus sur la voie 5.

Accès aux quais

Les accès aux quais seront modifiés en fonction de l'évolution du chantier.

Attention: Suite aux travaux entrepris le long de la gare par Le Ministère de L'Equipeement et des Transports (MET), une passerelle a été mise en place au-dessus de la voie 11 pour permettre l'accès au boulevard du Nord (1).

A partir du 11 juin, le couloir sous voies côté Bruxelles (2) ne desservira plus que les voies 2 et 3. L'accès aux voies 8 à 11 pourra s'effectuer soit via le principal couloir sous voies (le couloir "ville" (3)), soit en passant par le couloir latéral (4), et ce en fonction des différentes phases du chantier.



Une signalétique spécifique sera mise en place pendant toute la durée des travaux afin d'informer les voyageurs de ces éventuels changements. Par ailleurs, la SNCB mettra tout en œuvre afin de limiter autant que possible les perturbations consécutives à l'exécution du chantier.

D'avance, nous vous remercions de votre bonne compréhension et vous prions de nous excuser pour les éventuels désagréments qui pourraient résulter de ces travaux.